

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DÉSIGNATION DU PAYEUR				INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Raison sociale	ZM			Code bénéficiaire		AB	
Complément d'adresse	ZN			Période de référence (MMJJ)		AQ	
N° de la voie	ZO		Bis, ter quater	Code établissement		BO	
Nature et nom de la voie	ZP			Code guichet		AG	
Commune (libellé)	ZQ			Référence du compte		AI	
Code postal	ZR			Nature du compte		AH	
Bureau distributeur	CR			Type de compte		BR	
N° SIRET au 31-12-2019	ZS			Prénom		ZW	
N° SIRET au 31-12-2018	ZT						
CORRESPONDANT							
Tél.	ZZ			Courriel		ZY	@
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE				COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE			
Nom de famille	ZC			Date de naissance (AAAAMMJJ)		AC	
Prénoms	ZD			Ou n° SIRET		CU	
ou raison sociale	ZE			Commune de naissance (libellé)		AE	
Complément d'adresse	ZF			Département naissance (code)		AF	
N° de la voie	ZG		Bis, ter quater	Code sexe		AO	1 2
Nature et nom de la voie	ZH			Nom d'usage		CT	
Commune (libellé)	ZI						
Code postal	ZJ						
MONTANT BRUT À DÉCLARER				PRODUITS DE PLACEMENT À REVENU FIXE			
Avances, prêts ou acomptes	2TS	AW		Gains		2TR	AR
Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %	2TS	AZ		Pertes			AS
Dont valeurs étrangères		BA		PRODUITS DES MINIBONS ET DES PRÊTS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF			
Jetons de présence	2TS	BW		Produits		2TT	KR
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	2DC	AY		Pertes		2TU	KS
Revenus exonérés		BB		CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES			
REVENUS SOUMIS A PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE				Montant total des cessions		AN	
Base du prélèvement	2EE	BN		PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS			
Montant du prélèvement		BP		Produits éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2FU	BC
Établissement financier européen : base de la retenue de la source		BV		Produits non éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2TS	BQ
PRODUITS POUR LESQUELS LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ APPLIQUÉS				Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers		8VL	BT
Produits n'ouvrant pas droit à CSG déductible	2CG	BS		Références du plan			BD
Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas d'option pour le barème progressif	2BH	DQ		Date d'ouverture du plan			BE
Produits ouvrant toujours droit à CSG déductible	2DF	BU		Date du premier retrait			BF
DISPOSITIONS « DE RUYTER »				En cas de clôture avant 5 ans ou PEA en perte		Cumul des Versements	BI
Produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité	2DG	BX		Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans		Valeur liquidative	BH
FRAIS				ÉPARGNE RETRAITE			
Montant des frais	2CA	KF		Cotisations PERP et assimilées		6RS	CV
PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILÉS				Cotisations des contrats « Madelin »		6QS	CX
PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS				Cotisations plan d'épargne retraite (PER)		6NS	JA
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème	2YY	AV		Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile			CY
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL	2XX	AX		CRÉDIT D'IMPÔT			
Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués avant le 27/09/17		AT		Crédit d'impôt restituable		2CK	AJ
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2ZZ	AP		Crédit d'impôt non restituable		2AB	AA
PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS				Crédit d'impôt prélèvement		2CK	AD
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème	2CH	BG		PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE (PEP)			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL	2DH	AM		Références du PEP			BK
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17	2UU	AL		Date d'ouverture du PEP			BL

Les renvois 2AB à 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n°2042